



« QUELQUE CHOSE EN TOI NE TOURNE PAS ROND »

Compte-rendu du CTE du 13 juin 2016

7 Représentants CGT, 2 FO et 1 CFDT

Ce titre de Téléphone fait écho à des choses qui de toute évidence tournent beaucoup moins rond depuis l'arrivée du nouveau Directeur. Certains « dysfonctionnements » ne nous conviennent pas et nous inquiètent... Tout comme la durée de ce CTE : 6h30 !!!! Débuté à 14h terminé à 20h30. Du jamais vu...

Nous avons exprimé nos craintes et notre refus de certains « travers » au Président du CS, mais aussi au Directeur. Nous ferons de même fin juin à l'ARS.

1- GHT ET SA CONVENTION CONSTITUTIVE. Question également posée par la CGT

La CGT du CH Lavour a remis une déclaration exprimant ses inquiétudes et son refus de cette transformation radicale du système santé et de l'hôpital public tel que nous les connaissons tous en tant que professionnel et tant qu'utilisateur.

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT), va faire supporter aux hôpitaux publics le plan d'austérité du gouvernement. Il va rationaliser les effectifs, restructurer l'offre de soin en diminuant les coûts (coups) de fonctionnement et impacter notre façon de travailler et nos conditions de travail.

C'est un délire administratif, un regroupement tentaculaire. Il va en effet « réunir » en ce qui nous concerne 7 établissements au sein d'un GHT dénommé « **GHT Haute Garonne Tarn Ouest** » composé par : Lavour, Graulhet, Marchant, St Gaudens, Luchon, Muret et le CHU (tous les GHT doivent être adossés à un CHU).

Le CHU aura plus que la main sur le GHT.

Il y a fort à parier que nous perdrons notre capacité de choix et d'orientation stratégique. La restructuration ou la fermeture de service ainsi que la mobilité de certains personnels constituent des inquiétudes majeures.

A noter, seule la CGT a exprimé son opposition et a argumenté pour dire son refus des GHT et de la loi Santé.

Nous avons fait en parallèle des propositions pour apporter des modifications à la convention constitutive de ce GHT, comme par hasard déjà « calée » et rédigée par le CHU.... On nous prend pour des buses !

Vote : CGT contre (7) Fo également (2) et CFDT s'abstient (1) précisant ne pas maîtriser le sujet

2- CONVENTION CONSTITUTIVE FEDERATION REGIONALE DE RECHERCHE EN PSYCHIATRIE ET EN SANTE MENTALE

On nous avait déjà proposé le principe de cette Fédération il y a un an. Le CH Lavour avait adhéré dans la foulée.

Commentaires CGT :

Le concept de Santé Mentale, idée progressiste de la psychiatrie d'après guerre, s'est désormais transformé en outil de normalisation voire de contrôle. Une véritable injonction au « bonheur pour tous » !

Du coup ça nous parle vraiment très peu.

L'adhésion à cette fédération nous coûte entre 2000 et 4000 euros ! Nous y sommes opposés depuis un an.

Nous avons demandé, comme l'année dernière, que le montant conséquent de l'adhésion soit reversé sur le budget des activités thérapeutiques. Cet argent sera ainsi beaucoup plus utile, il servira pour les patients et les soignants qui s'en occupent quotidiennement.

Vote : CGT Contre (7) FO également (il y a un an FO s'était abstenu sur le vote pour la création de cette fédération...) et CFDT s'abstient.

Ce projet est composé du projet médical, du projet social et du projet de soins infirmiers.

Commentaires CGT :

Que retenir de ce document de 55 pages ? Il part un peu dans tous les sens à l'image du Directeur, ce qui n'est pas pour nous rassurer dans les deux cas !

a) Projet médical

Pas grand-chose en ce qui concerne le projet médical. **Beaucoup de déclarations d'intentions**, des belles phrases et des éléments de langages, mais rien de vraiment neuf.

- **L'accent est mis sur des thèmes...mais déjà existants** (Mater, SSR, Unité mobile de gériatrie, consultation mémoire).
- **D'autres sont évoqués mais de façon très vague:** (création de lits de court séjour gériatrique adossés à la Médecine, création de 15 lits de Psycho Gé sur l'UPC, développer l'ambulatoire en psy, mener une étude sur un site partagé psy adulte/grands ados sur le Pech et une unité protégée dans l'USLD)
- **Un projet d'IRM y figure.** Si cher au Président du Conseil de Surveillance, le maire de Lavour...
- **Un volet complet concerne la psychiatrie avec des pistes plus que discutables :** comme formaliser au plus près de l'admission en psychiatrie des projets de sorties. **A peine admis/déjà poussé dehors !** Quelque soit le service de psychiatrie dans lequel on travaille, on doit prendre le temps. Celui de l'accueil, de l'écoute, du soin, de l'hospitalité, du travail sur la durée lorsque nécessaire, du suivi sur le secteur, de l'accompagnement de l'intra vers l'extra, ou de l'apaisement. Tout cela n'est pas incompatible avec un projet de sortie... au moment opportun. Bien au contraire, c'est une garantie !
- **On retrouve à nouveau une volonté** de faire évoluer le site de Fiac...**Evoluer vers quoi ???**
- **Ou encore un rapprochement avec la psychiatrie du CHU...**pour développer... les sismothérapies ! Approche rétrograde mais très limitée dans ces indications (mélancolie). **Si c'est ça l'excellence....**
- **La notion de secteur psychiatrique vole en éclat,** « dézinguée » par celle de territoire. Le secteur ce n'est pas qu'une organisation géographique. C'est une philosophie soignante, une éthique : être au plus près des patients, de leur lieu de vie, de leur environnement. C'est la continuité dans les soins. C'est soigner hors des murs à proximité de la population pour éviter l'hospitalisation. C'est surtout une limite fixée à 650000 habitants environ. Le territoire c'est 2 ou 3 fois plus. Une étendue trop vaste qui colle à une mégastructure délirante : le GHT.
- **Développement des alternatives à l'hospitalisation des ados,** revoir les indications d'hospitalisations pour les 5 lits ados de la Rotonde, renforcer le suivi pédiatrique sont également évoqués.

La CGT du CH Lavour a rappelé que la psychiatrie adulte était largement sous dotée ce qui est délétère pour les patients, les soignants et l'équilibre financier du CH Lavour.

Nous retiendrons dans ce projet une autre porte ouverte...enfouie: le développement de la chir ambu.

Un vieux serpent de mer qu'on nous agite sous le nez depuis 7 ans et depuis la fermeture de la chirurgie. Il serait temps. Nous avons des informations qui font état d'une volonté des chirurgiens du CHU pour opérer sur Lavour. Oui mais voilà ils ont identifié un problème sur l'anesthésie. Pas vraiment compliqué à résoudre.....

Au final : ce projet médical occulte un sous financement chronique entretenu par l'ARS et colle trop aux dérives du GHT. En effet il nous faudra par exemple un **projet médical partagé** pour le GHT et ses 7 établissements...on imagine déjà !!!

Au sein du GHT, il faudra aussi créer une Communauté Psychiatrique de Territoire dont nous ferons partie mais pilotée par Marchant...ou encore créer un Conseil Local en Santé Mentale. Un vrai pataquès !

b) Projet social

Il reprend à la marge des propositions CGT qui figurent sur un document remis au DRH il y a plusieurs mois.

Là CGT est aussi à l'origine d'un autre document complet, remis au DRH, sur les Risques Psycho Sociaux et des actions à mener.

Autres propositions de la CGT : la création d'un pool de remplacement **AVEC** des moyens nouveaux, ou encore la création de postes aménagés pour des agents en difficultés. Nous avons proposé des axes d'actions. Les pistes de la DRH sur l'attractivité, la fidélisation des agents et la transmission des savoirs sont de toute évidence à développer.

Nous avons en revanche refusé catégoriquement :

- **Le principe d'une mobilité imposée des agents.**
- **La gestion des écoles paramédicales sur le GHT mais aussi celle du plan de formation continue.**

c) Projet soins infirmiers

Nous soutenons un certains nombres de ses aspects que nous avons largement développés dans notre contribution au projet social et le document remis au DRH: respect de la singularité des patients, de leurs droits, associer les patients aux décisions, développement d'une démarche éthique, volonté de donner du sens, développement d'une démarche participative des équipes.

Vote projet d'établissement : CGT contre (7) Fo également. CFDT pas de vote la représentante avait déjà quitté la séance.

4 – QUESTIONS BUDGETAIRES

C'était la dernière du Directeur des services Financiers. Nous le remercions pour l'ensemble de ses interventions. Présentation du Compte financier 2015 et du Plan Global de Financement Pluriannuel 2017/2020.

Commentaires CGT :

La fragilité de notre établissement est confirmée. Nous parvenons tout juste à maintenir un résultat excédentaire sur fond de déficit cumulé toujours très conséquent et d'efforts considérables fournis par tous les agents du CH Lavour. **La situation budgétaire du CH Lavour risque fort de devenir encore plus déficitaire.** Plutôt que de nous enfumer avec de belles phrases l'ARS ferait mieux de réduire le sous financement, qui nous pénalise, en accordant les budgets qui font défaut à la Psychiatrie...et donc à notre hôpital !

Vote : CGT contre (7) et FO également (2) CFDT n'était plus là

5- ORGANISATION ASH GUIRAUD

Nous nous inquiétons de l'augmentation de leur charge de travail à effectif constant. Nous demandons le maintien du nombre actuel des ETP.

Vote : CGT Contre FO aussi

6- CONDUCTEUR SMUR ET SECRETARIAT DES URGENCES

L'équipage du SMUR doit respecter certaines normes, ce n'était pas le cas. La CGT le réclamait de longue date. Nous serons en conformité. *Vote : Pour CGT et FO.*

Une modification de l'organisation des secrétaires des urgences a été proposée en parallèle. **Nous l'avons refusée catégoriquement.** En effet ces collègues auraient 0 jours RTT, les seuls sur le CH Lavour ! **C'est non.**

Vote : CGT Contre FO également

7- REORGANISATION DU PASA ET DE L'EPHAD. Question également posée par la CGT

Les conditions de travail sont particulièrement rudes à la MAPAD, le service est lourd. La Direction ne fait pas le choix d'aider cette équipe. En parallèle et suite à une visite de l'ARS qui demandait une réorganisation du PASA, la Direction a saisi l'aubaine pour...désorganiser...tout le monde, PASA et MAPAD !

Vote : CGT Contre et FO aussi

8- REORGANISATION DU BLOC. Question également posée par la CGT

Les choses sont claires pour la CGT, nous avons refusé toutes organisations des astreintes qui ne respecteraient pas les textes en vigueur. Nous avons profité de l'occasion pour rappeler la nécessité de travailler dans la sérénité au bloc. Les auteurs de débordements, cris et autres invectives doivent être sanctionnés.

9- QUESTIONS CGT

Nous avons refusé fermement les recrutements à grands frais d'un Cadre Supérieur et d'un ingénieur qualité. Rien à voir avec les personnes ou leurs compétences. Ces dépenses sont inutiles et superflues en complet décalage avec la situation sociale de certains agents : CDD, CDI, attentes de promotions de grades, manque de moyens, etc, etc.

L'attitude du Directeur n'est pas acceptable. Elle est décalée, anormale, injuste, inéquitable, incompréhensible et véritablement insupportable. Nous le lui avons dit clairement en CTE. La CGT refuse et dénonce ces « dysfonctionnements ».

a) RTT et agents en congé maternité

Les jours RTT des agents en congé mater sont impactés, diminués. C'est illégal, nous le contestons. Nous avons sollicité l'ARS par l'intermédiaire de la Députée Linda GOURJADE. La Directrice de l'ARS fait la même lecture des textes que la CGT ! Elle attire cependant l'attention sur la jurisprudence qui commence à se prononcer sur le sujet. **Nous demandons le rétablissement des agents dans leur droit.**

Par la même occasion nous avons signifié au Directeur que le gel de la note d'un agent en maternité, que nous contestons également, est illégal.

Le Défenseur des droits sollicité par la CGT vient de nous donner raison. C'est une discrimination. Nous demandons dans les deux cas que la Direction corrige en urgence les effets de cette discrimination.

b) Mensualités d'été pour les ASH MAPAD

Il était question d'une diminution avec pour conséquence...une diminution des congés d'été des ASH. Anormal. Nous avons demandé des mensualités en nombre suffisant comme chaque été !

c) Fonctionnement du standard et conditions de travail

Les effectifs sont justes pour fonctionner normalement. Et que dire des conditions de travail ? L'activité a explosé, rien à voir avec un modèle imaginé il y a plus de 10 ans. Les agents sont débordés et pourtant toujours disponibles, souriants et efficaces. La classe ! Mais pas vraiment récompensés de leurs efforts par la Direction. Ils sont confinés dans un véritable « clapier » exigüe et colonisés par des armoires électriques et autres câbles, ou coffrets sécurité. Nous demandons un examen de leur situation et d'autres locaux...plus dignes !

d) Privatisation de la fonction ménage du nouveau bâtiment SSR/Mater

Nous l'avons fermement refusé.

CONCLUSION

Le CH Lavour n'est pas au mieux financièrement. La psychiatrie est toujours ignorée, sous dotée dans une indifférence apparente.

En parallèle, le Directeur est isolé mais veut être partout, il est désorganisé, il veut cumuler, n'est pas ponctuel. Il embauche ses amis et dépense sans compter.

Dans le même temps des agents espèrent une amélioration de leur situation...

Il se disperse, digresse sans cesse. Il ne connaît pas l'ordre du jour du CTE et les sujets qui doivent être votés...

La personne ne nous gêne pas. La méthode et les « travers » sont beaucoup plus dérangeants.

Nous attendons de sa part un changement salutaire dans l'intérêt du CH Lavour et de ses agents

Nous le lui avons dit.

CéGéTez-vous et mêlez-vous de votre Hosto !!!

Contactez-nous au: 05.63.83.30.38. Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr